

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

**ANTICIPATION sur le
BUDGET PRIMITIF
2013**

Date de
convocation :

9 novembre 2012

Date
d'affichage :

9 novembre 2012

Nombre de
Conseillers
présents
ou représentés :

38

Nombre de
Conseillers
en exercice :

43

Date
d'affichage :

21 DEC. 2012

Date de
transmission :

21 DEC. 2012

Rendue
exécutoire le :

21 DEC. 2012

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2012

L'an Deux Mille douze, le vendredi 14 décembre à 20 heures 45, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE de ladite Ville.

Etaient présents :

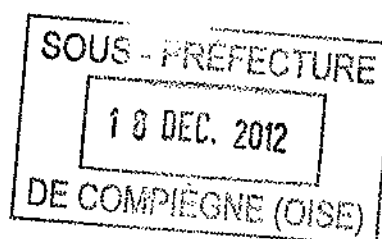
M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,
, Mme Evelyse GUYOT, M. Eric VERRIER,
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,
Mme Arielle FRANÇOIS, M. Michel Le CARRERES,
Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoints,
Mme Marie-Christine LEGROS, M. Joël DUPUY-de-MERY,
Mme Liliane VEZIER, M. Rémi LEMAISTRE,
Mme Marie-France GIBOUT, M. Christian TELLIER,
M. Jean-François CAUX, Mme Dominique RENARD,
M. Philippe TRINCHEZ, M. Richard VELEX, M. Oumar BA,
M. Régis de MONTGOLFIER, Mme Odile TAGUCHI,
M. Eric WINNEBROOT, Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT,
Mme Christine BRAULT, M. Frédéric PYSSON,
M. Michel FUMAGALLI, M. Olivier KOVAL,
Mme Solange DUMAY, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

M. Nicolas LEDAY, Mme Claire AOUN,
Mme Jacqueline LIENARD, Mme Martine FRISE
M. Abdelhalim BENZADI, Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT

Etaient absents :

Melle Doumiya BELABED, M. Romain DONNEUX,
Mme Anne SERRET, Mme Théodora GOMA-BALLOU,
M. Jean-Marc ISKIN



I - FINANCES et ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1 - DECISION MODIFICATIVE N°3 DU BUDGET PRINCIPAL

*Au nom de la 1^{ère} commission, M. Eric de VALROGER
Donne lecture au CONSEIL MUNICIPAL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

La Commission des Finances propose au Conseil Municipal d'adopter la Décision Modificative n°3 figurant sur les tableaux joints ci-après.

*Vu le rapport de présentation et les tableaux annexés,
Vu l'avis favorable de la commission des finances avec une abstention de M. Frédéric PYSSON
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés,
34 voix pour

et 4 abstentions : M. Olivier KOVAL, Mme Solange DUMAY, MM. Michel FUMAGALLI et Frédéric PYSSON

ARTICLE UNIQUE :

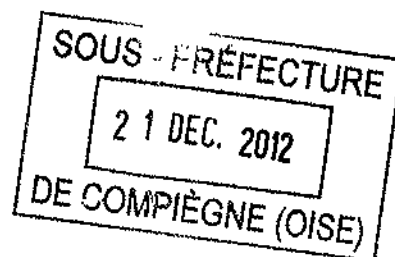
Décide d'adopter la décision modificative n° 3.

**Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jours, mois et an susdits
Et ont signé au registre, les membres présents
Pour copie conforme**

Le Maire de Compiègne,



Philippe MARINI
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise



DECISION MODIFICATIVE N°3
BUDGET PRINCIPAL
SECTION D'INVESTISSEMENT

N°ENV.	Chapitre ou opération	Fonction	Nature	Libellé Nature	DEPENSES		RECETTES	
					Budget 2012 (BP+DM)	Proposition DM3	Budget 2012 (BP+DM)	Proposition DM3
Corrections d'écritures par transfert de crédits								
22381	23	822	2315	Travaux rue de la Justice	380 000,00	-29 291,00		
616	21	814	21578	Achat de mats pour la réfection de la rue de la Justice (tx régie)	0,00	29 291,00		
18795	20	322	2031	Frais d'études Musée Vivenel (reliquat de crédits)	99 536,00	-3 806,00		
22336	20	414	2031	Frais d'études Complexe Mercières (reliquat de crédits)	15 000,00	-5 671,00		
12983	23	411	2313	Travaux salles de sports (gymnases Robida et Charles de Gaulle)	8 343,00	9 477,00		
10666	21	823	2188	Acquisitions aires de jeux	5 000,00	19 400,00		
18819	23	823	2313	Aménagement d'aires de jeux	60 000,00	-12 400,00		
18767	23	213	2313	Aménagement de jeux dans les écoles	40 000,00	-7 000,00		
11006	21	020	2183	Acquisition de matériels informatiques	65 000,00	-7 970,00		
22305	20	020	2051	Acquisition de logiciels informatiques	52 500,00	7 970,00		
Travaux effectués par la régie municipale en 2012								
21246	040	01	2313	Sanitaires gymnase Denain -immobilisation des achats : 14 107,69 € Stade de rugby Jouve Senez -fournitures de dalles :2 291,05 €	0,00	16 600,00		
22391	040	01	2313	Tx couverture Crèche de Bayser - fournitures : 11 361,94 € Fournitures électriques local rue de Stalingrad : 599,91 € Conformité électrique immeuble 38-40 rue de l'Oise: 3 998,99 €	0,00	16 000,00		
20114	040	01	2313	Pose de projecteurs Espace Jean Legendre : 9 185,53 €	0,00	9 200,00		
22392	040	01	2313	Fenêtre logement de fonction 15, rue de Ciamart : 656,93 €	0,00	700,00		
Ajustements et compléments divers								
22307	20	01	2041512	Participation eaux pluviales 2012 (ARC)	134 000,00	67 000,00		
17413	024	020	024	Produit des cessions (compléments de crédits)			771 840,00	10 000,00
5559	21	821	21578	Acquisition de bennes de voirie (service propreté)	34 000,00	13 000,00		
17367	21	020	2188	Achat de matériels vidéo pour le service Pôle événementiel	5 000,00	1 300,00		
18853	23-200901	412	2313	Rénovation stade Jouve senez (reliquats de crédits)	442 217,00	-4 300,00		
744	021	01	021	Virement de la section de Fonctionnement			1 880 130,00	109 500,00
TOTAL DES DEPENSES ET DES RECETTES D'INVESTISSEMENT						119 500,00 €		119 500,00 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT						0,00 €		

SOUS PREFECTURE
 21 DEC. 2012
 DE COMPIEGNE (OISE)

DECISION MODIFICATIVE N° 3
BUDGET PRINCIPAL
SECTION DE FONCTIONNEMENT

N°ENV.	Chapitre	Fonction	Nature	Libellé Nature	DEPENSES		RECETTES	
					Budget 2012 (BP+DM)	Proposition DM3	Budget 2012 (BP+DM)	Proposition DM3
corrections par Transferts de crédits								
19930	67	048	6748	subventions exceptionnelles associations jumelages selon délibérations du Conseil municipal du 14/09/2012 et du 14/12/2012	0,00	1 260,00		
9583	011	048	6247	Frais de transport-service des jumelages	4 000,00	-800,00		
209	011	048	6232	Fêtes et cérémonies -service des jumelages	1 000,00	-460,00		
21284	011	020	62876	Remboursement de frais par le groupement de rattachement		-330 000,00		
22396	012	020	6216	Personnel affecté par le groupement de rattachement		330 000,00		
Ajustements et compléments divers								
22393	67	020	6718	Charge exceptionnelle sur opération de gestion (legs Songeons)	0,00	193 000,00		
21269	77	020	7718	Recette except. sur opération de gestion (déconsignation des fonds)			0,00	193 000,00
22390	77	01	774	Dotation exceptionnelle de l'Etat -recouvrement amendes 2008 à 2011			0,00	13 000,00
20125	042	01	722	Travaux en régie			0,00	42 500,00
153	65	811	6554	Participation eaux pluviales 2012 (ARC)	169 333,00	-67 000,00		
10503	011	64	6188	reversement contrat enfance jeunesse aux communes	156 200,00	-10 800,00		
10476	011	026	61521	Contrat entretien des cimetières	180 000,00	-12 000,00		
119	011	020	616	Assurances dommages ouvrages	83 000,00	-30 000,00		
17701	011	824	6188	Frais de communication PRU Clos des Roses	57 390,00	-10 000,00		
11455	012	020	64168	Emplois d'insertion	32 000,00	40 000,00		
19932	67	025	6748	Subv. exceptionnelle -comité de coordination des associations patriotiques de Compiègne (financement des tenues)	0,00	2 300,00		
19932	67	025	6748	Subv.exceptionnelle -Sté entraide des membres de la légion d'honneur section compiègne : 500 €	0,00	500,00		
11499	65	64	6574	Subvention crèche "La maison des enfants"	0,00	8 000,00		
9630	65	524	6574	Subvention foyer Coallia (AFTAM)	0,00	5 000,00		
497	67	01	673	Titres annulés sur exercice antérieur	87 000,00	12 000,00		
116	011	022	6225	Indemnité au comptable (complément de crédits)	8 000,00	8 000,00		
7	023	01	023	Virement à la section investissement	1 880 130,00	109 500,00		
TOTAL DES DEPENSES ET DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT						248 500,00 €		248 500,00 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT						0,00 €		

2 - ANTICIPATION sur le BUDGET PRIMITIF 2013

Au nom de la 1^{ère} commission, M. Eric de VALROGER
Donne lecture au CONSEIL MUNICIPAL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses nouvelles d'investissement 2013 avant le vote du budget correspondant à cet exercice.

Cette délégation s'effectue en application de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités territoriales, d'après lequel les dépenses peuvent se réaliser dans la limite du ¼ des crédits ouverts au budget de l'exercice 2012, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette en capital.

Ainsi pour l'exercice 2013, le volume maximum des dépenses nouvelles autorisées avant le vote du budget primitif est de 2.500 000 € (somme arrondie) et ressort du calcul suivant :

Budget Principal	Montant	Affectation
Dépenses nouvelles d'équipement Inscrites au budget primitif 2012	15 660 000 €	C/20 C/21 C/23
-Le remboursement dette en capital	-5 451 000 €	C/16
	<u>10 209 000 €</u>	
Dépenses pouvant être engagées, Liquidées, mandatées avant le vote du budget primitif 2012 (le ¼ de la somme précédente)	2 552 250 €	C/20 C/21 C/23

Au titre de cette enveloppe seront engagées prioritairement les opérations suivantes :

- *La poursuite du programme de construction de la Maison de l'Archéologie
- *Le démarrage du transfert de la crèche le Nid au foyer Phileas Lebesgue
- *L'achèvement de l'aménagement du jeu d'arc
- *Le lancement des fouilles archéologiques liées au programme de rénovation du musée Viveneil
- *La poursuite du programme de Rénovation Urbaine du Clos des Roses
- *le démarrage des programmes annuels d'amélioration de la voirie et de réfection des bâtiments communaux
- *Les acquisitions de matériel Informatique et de logiciels

... / ...

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la commission des finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UNIQUE :

Décide d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses nouvelles d'investissement 2013, comme indiqué dans le tableau ci-dessus, avant le vote du budget correspondant à cet exercice.

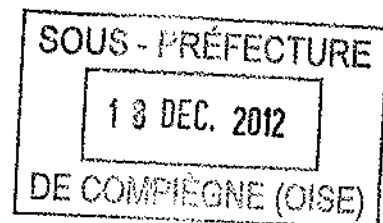
Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jours, mois et an susdits
Et ont signé au registre, les membres présents
Pour copie conforme

Le Maire de Compiègne,



Philippe Marini

Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise



MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

**VERSEMENT
ANTICIPE DE
SUBVENTIONS**

Date de
convocation :

9 novembre 2012

Date
d'affichage :

9 novembre 2012

Nombre de
Conseillers
présents
ou représentés :

38

Nombre de
Conseillers
en exercice :

43

Date
d'affichage :

21 DEC. 2012

Date de
transmission :

21 DEC. 2012

Rendue
exécutoire le :

21 DEC. 2012

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2012

L'an Deux Mille douze, le vendredi 14 décembre à 20 heures 45, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Etaient présents :

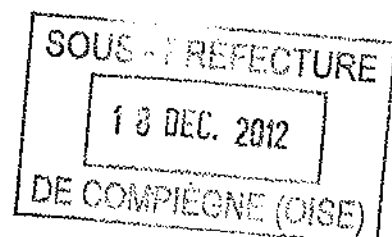
M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,
, Mme Evelyse GUYOT, M. Eric VERRIER,
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,
Mme Arielle FRANÇOIS, M. Michel Le CARRERES,
Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoints,
Mme Marie-Christine LEGROS, M. Joël DUPUY-de-MERY,
Mme Liliane VEZIER, M. Rémi LEMAISTRE,
Mme Marie-France GIBOUT, M. Christian TELLIER,
M. Jean-François CAUX, Mme Dominique RENARD,
M. Philippe TRINCHEZ, M. Richard VELEX, M. Oumar BA,
M. Régis de MONTGOLFIER, Mme Odile TAGUCHI,
M. Eric WINNEBROOT, Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT,
Mme Christine BRAULT, M. Frédéric PYSSON,
M. Michel FUMAGALLI, M. Olivier KOVAL,
Mme Solange DUMAY, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

M. Nicolas LEDAY, Mme Claire AOUN,
Mme Jacqueline LIENARD, Mme Martine FRISE
M. Abdelhalim BENZADI, Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT

Etaient absents :

Melle Doumiya BELABED, M. Romain DONNEUX,
Mme Anne SERRET, Mme Théodora GOMA-BALLOU,
M. Jean-Marc ISKIN



3 - VERSEMENT ANTICIPÉ DE SUBVENTIONS

*Au nom de la 1^{ère} commission, M. Eric de VALROGER
Donne lecture au CONSEIL MUNICIPAL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

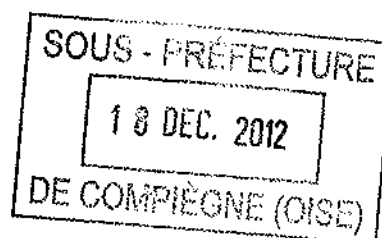
Certaines Associations sollicitent le versement d'une avance sur la subvention qui leur sera attribuée en 2013 pour assurer leur trésorerie.

Il est proposé d'accepter cette disposition pour les associations ci-après désignées et d'autoriser pour chacune d'elles, le versement d'un acompte sur subvention calculé sur la base de 3/12 °au plus de la subvention de fonctionnement obtenue au cours de l'exercice 2012 :

DESIGNATION DE L'ASSOCIATION	SUBVENTION 2012	MONTANT DE L'AVANCE
L'Association « Les Notes Bleues »	30.000 €	7.500 €
Le Comité des Œuvres Sociales	65.000 €	16 000 €
Le C.A.C.C.V.	450.000 €	112.000 €
Le C.A.C.C.V. « Théâtre Impérial »	250.000 €	62.000 €
La Crèche de l'Abbaye	333.000 €	83.000 €
La Crèche Croix Rouge	496.000 €	124.000 €
L'Association « Service Emploi Citoyenneté » Victoire	191.500 €	47.000 €
L'Association « Service Emploi Citoyenneté » Clos des Roses	181.000 €	45.000 €
L'Association « Un Château pour l'Emploi »	45.000 €	11.000 €

Pour la crèche de l'Abbaye, en complément du premier acompte de 83 000 €, il est demandé au Conseil Municipal, à titre exceptionnel, d'autoriser un second versement à hauteur de 70 000 € avant le vote du budget 2013. Ce versement complémentaire permettra à la structure de faire face aux problèmes de trésorerie qu'elle rencontre principalement en début d'année en raison du versement tardif des prestations de services allouées par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise.

... / ...



*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la commission des finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Accepte le versement d'une avance sur subvention pour les associations désignées ci-dessus et autorise pour chacune d'elles, le versement d'un acompte sur subvention calculé sur la base de 3/12 °au plus de la subvention de fonctionnement obtenue au cours de l'exercice 2012.

ARTICLE DEUX :

Autorise un second versement, à titre exceptionnel, à hauteur de 70 000 € avant le vote du budget 2013 pour la crèche de l'Abbaye, en complément du premier acompte de 83 000 €.

ARTICLE TROIS :

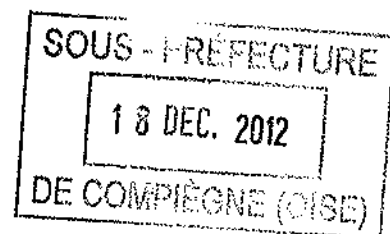
Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits qui seront inscrits au chapitre 65 du Budget Primitif 2013 – article 6574.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jours, mois et an susdits
Et ont signé au registre, les membres présents
Pour copie conforme

Le Maire de Compiègne,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise



MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

**RAPPORT
d'ACTIVITÉ 2011 sur
le PRIX et la QUALITE
du SERVICE PUBLIC
de l'EAU**

Date de
convocation :

9 novembre 2012

Date
d'affichage :

9 novembre 2012

Nombre de
Conseillers
présents
ou représentés :

38

Nombre de
Conseillers
en exercice :

43

Date
d'affichage :

21 DEC. 2012

Date de
transmission :

21 DEC. 2012

Rendue
exécutoire le :

21 DEC. 2012

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2012

L'an Deux Mille douze, le vendredi 14 décembre à 20 heures 45, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE de ladite Ville.

Etaient présents :

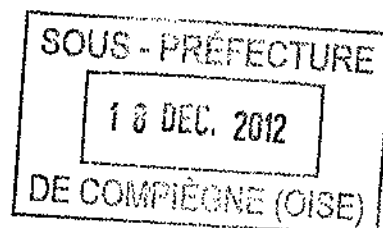
M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,
, Mme Evelyse GUYOT, M. Eric VERRIER,
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,
Mme Arielle FRANÇOIS, M. Michel Le CARRERES,
Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoint,
Mme Marie-Christine LEGROS, M. Joël DUPUY-de-MERY,
Mme Liliane VEZIER, M. Rémi LEMAISTRE,
Mme Marie-France GIBOUT, M. Christian TELLIER,
M. Jean-François CAUX, Mme Dominique RENARD,
M. Philippe TRINCHEZ, M. Richard VELEX, M. Oumar BA,
M. Régis de MONTGOLFIER, Mme Odile TAGUCHI,
M. Eric WINNEBROOT, Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT,
Mme Christine BRAULT, M. Frédéric PYSSON,
M. Michel FUMAGALLI, M. Olivier KOVAL,
Mme Solange DUMAY, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

M. Nicolas LEDAY, Mme Claire AOUN,
Mme Jacqueline LIENARD, Mme Martine FRISE
M. Abdelhalim BENZADI, Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT

Etaient absents :

Melle Doumiya BELABED, M. Romain DONNEUX,
Mme Anne SERRET, Mme Théodora GOMA-BALLOU,
M. Jean-Marc ISKIN



**4 - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011 SUR LE PRIX
ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

*Au nom de la 1^{ère} commission, Mme Arielle FRANÇOIS.
Donne lecture au CONSEIL MUNICIPAL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

L'article 3 du décret n° 95-635 du 06 mai 1995 précise que :

« dans chaque commune ayant transféré l'une au moins de ses compétences en matière d'eau potable ou d'assainissement à un ou plusieurs établissements publics de coopération intercommunale, le Maire présente au Conseil Municipal, au plus tard dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, le ou les rapports annuels qu'il aura reçus du ou des établissements publics de coopération intercommunale, complétés, le cas échéant, par un rapport sur la compétence non transférée. »

Dans une note de synthèse annexée au présent rapport, M. le Maire précise :

- l'origine des captages,
- les volumes produits et la qualité de l'eau,
- le prix total de l'eau et ses différentes composantes... »

Vu le rapport de présentation ci-dessus,

*Vu l'avis favorable de la commission des finances avec une abstention de M. Frédéric PYSSON,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

Le CONSEIL MUNICIPAL,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Prend acte du rapport d'activités 2011 du délégataire de distribution de l'eau potable.

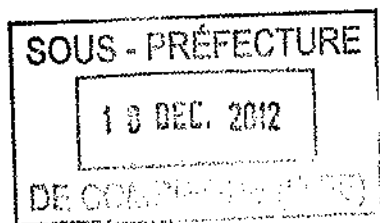
ARTICLE DEUX :

Prend acte des rapports 2011 de l'ARC portant sur la production d'eau potable et sur l'assainissement.

ARTICLE TROIS :

Prend acte du rapport annuel 2011 sur le prix, et la qualité des Services Publics de l'Eau présenté par la commune ainsi que le rapport y afférent.

**Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jours, mois et an susdits
Et ont signé au registre, les membres présents
Pour copie conforme**



Le Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

**BUDGET PRIMITIF
2013
BUDGET ANNEXE du
SERVICE des EAUX**

Date de
convocation :

9 novembre 2012

Date
d'affichage :

9 novembre 2012

Nombre de
Conseillers
présents
ou représentés :

38

Nombre de
Conseillers
en exercice :

43

Date
d'affichage :

21 DEC. 2012

Date de
transmission :

21 DEC. 2012

Rendue
exécutoire le :

21 DEC. 2012

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2012

L'an Deux Mille douze, le **vendredi 14 décembre à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Etaient présents :

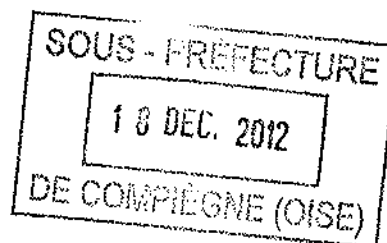
M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,
, Mme Evelyse GUYOT, M. Eric VERRIER,
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,
Mme Arielle FRANÇOIS, M. Michel Le CARRERES,
Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoint,
Mme Marie-Christine LEGROS, M. Joël DUPUY-de-MERY,
Mme Liliane VEZIER, M. Rémi LEMAISTRE,
Mme Marie-France GIBOUT, M. Christian TELLIER,
M. Jean-François CAUX, Mme Dominique RENARD,
M. Philippe TRINCHEZ, M. Richard VELEX, M. Oumar BA,
M. Régis de MONTGOLFIER, Mme Odile TAGUCHI,
M. Eric WINNEBROOT, Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT,
Mme Christine BRAULT, M. Frédéric PYSSON,
M. Michel FUMAGALLI, M. Olivier KOVAL,
Mme Solange DUMAY, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

M. Nicolas LEDAY, Mme Claire AOUN,
Mme Jacqueline LIENARD, Mme Martine FRISE
M. Abdelhalim BENZADI, Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT

Etaient absents :

Melle Doumiya BELABED, M. Romain DONNEUX,
Mme Anne SERRET, Mme Théodora GOMA-BALLOU,
M. Jean-Marc ISKIN



5 - BUDGET PRIMITIF 2013 / BUDGET ANNEXE SERVICE DES EAUX

*Au nom de la 1^{ère} commission, M. Eric de VALROGER
Donne lecture au CONSEIL MUNICIPAL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

La mise en place de la nomenclature budgétaire « M49 » prévoit que le vote du budget annexe du SERVICE DES EAUX est voté le 1^{er} janvier.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Budget Primitif annexe du SERVICE DES EAUX pour 2013 tel qu'il lui a été présenté.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la commission des finances avec une abstention de M. Frédéric PYSSON,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

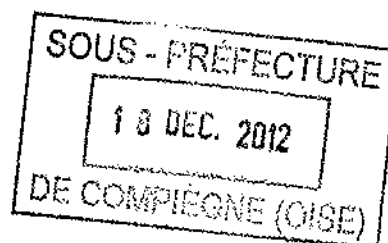
Adopte le budget primitif du service des eaux pour 2013. (Document joint en annexe)

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jours, mois et an susdits
Et ont signé au registre, les membres présents
Pour copie conforme



Le Maire de Compiègne,

Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise



MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

**CONTRAT
PRESTATIONS
ENFANCE JEUNESSE
2011
REVERSEMENT aux
COMMUNES**

Date de
convocation :

9 novembre 2012

Date
d'affichage :

9 novembre 2012

Nombre de
Conseillers
présents
ou représentés :

38

Nombre de
Conseillers
en exercice :

43

Date
d'affichage :

21 DEC. 2012

Date de
transmission :

21 DEC. 2012

Rendue
exécutoire le :

21 DEC. 2012

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2012

L'an Deux Mille douze, le **vendredi 14 décembre à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Etaient présents :

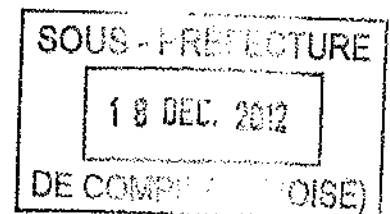
M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,
, Mme Evelyse GUYOT, M. Eric VERRIER,
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,
Mme Arielle FRANÇOIS, M. Michel Le CARRERES,
Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoints,
Mme Marie-Christine LEGROS, M. Joël DUPUY-de-MERY,
Mme Liliane VEZIER, M. Rémi LEMAISTRE,
Mme Marie-France GIBOUT, M. Christian TELLIER,
M. Jean-François CAUX, Mme Dominique RENARD,
M. Philippe TRINCHEZ, M. Richard VELEX, M. Oumar BA,
M. Régis de MONTGOLFIER, Mme Odile TAGUCHI,
M. Eric WINNEBROOT, Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT,
Mme Christine BRAULT, M. Frédéric PYSSON,
M. Michel FUMAGALLI, M. Olivier KOVAL,
Mme Solange DUMAY, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

M. Nicolas LEDAY, Mme Claire AOUN,
Mme Jacqueline LIENARD, Mme Martine FRISE
M. Abdelhalim BENZADI, Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT

Etaient absents :

Melle Doumiya BELABED, M. Romain DONNEUX,
Mme Anne SERRET, Mme Théodora GOMA-BALLOU,
M. Jean-Marc ISKIN



6 - PRESTATION SERVICE ENFANCE-JEUNESSE 2011 - REVERSEMENT AUX COMMUNES

Au nom de la 1^{ère} commission, M. Michel LE CARRERES
Donne lecture au CONSEIL MUNICIPAL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,

Conformément au Contrat Enfance Jeunesse 2011-2014, la Caisse d'Allocations familiales de l'Oise alloue à la Ville de Compiègne, l'intégralité de la prestation de services relative à la structure associative « La maison des Enfants ».

Cette structure étant à vocation intercommunale, il y a lieu de reverser aux communes - membres la prestation de services (PSEJ) ainsi perçue, qui s'élève pour l'année 2011 à 204 734,91 €.

Cette prestation calculée sur la base du nombre d'heures-enfants par lieu de résidences se répartit comme suit :

Communes	% Heures-enfants Par commune	Montant PSEJ
-COMPIEGNE	29,06 %	59 495,97
-MARGNY les COMPIEGNE	49,49 %	101 323,31
-VENETTE	8,22 %	16 829,21
-CHOISY au BAC	5,70 %	11 669,89
-CLAIROIX	4,02 %	8 230,34
-JAUX	3,51 %	7 186,19
	Total	204 734,91

Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la commission des finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Autorise Monsieur le Maire à encaisser la prestation de services 2011 allouée par la CAF de l'Oise au budget de la ville, article 7478 pour un montant total de 204 734,91 €.

ARTICLE DEUX :

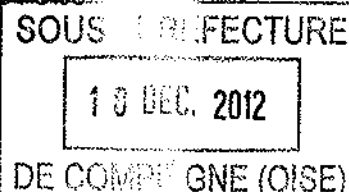
Accepte le reversement de la prestation de services revenant aux communes-membres aux conditions sus indiquées pour un montant total de : 145 238,94 €, le solde d'un montant de 59 495,97 € étant conservé par la Ville de Compiègne.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jours, mois et an susdits
Et ont signé au registre, les membres présents
Pour copie conforme

Le Maire de Compiègne,



Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise



MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJETSEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2012

**ATTRIBUTION des
MARCHES
d'ASSURANCES**

L'an Deux Mille douze, le **vendredi 14 décembre à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Date de
convocation :

9 novembre 2012

Date
d'affichage :

9 novembre 2012

Nombre de
Conseillers
présents
ou représentés :

38

Nombre de
Conseillers
en exercice :

43

Date
d'affichage :

21 DEC. 2012

Date de
transmission :

21 DEC. 2012

Rendue
exécutoire le :

21 DEC. 2012

Etaient présents :

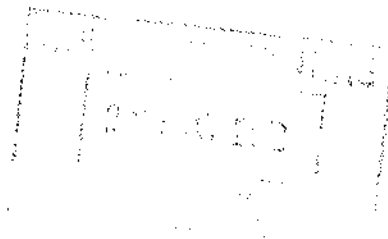
M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,
, Mme Evelyse GUYOT, M. Eric VERRIER,
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,
Mme Arielle FRANÇOIS, M. Michel Le CARRERES,
Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoint,
Mme Marie-Christine LEGROS, M. Joël DUPUY-de-MERY,
Mme Liliane VEZIER, M. Rémi LEMAISTRE,
Mme Marie-France GIBOUT, M. Christian TELLIER,
M. Jean-François CAUX, Mme Dominique RENARD,
M. Philippe TRINCHEZ, M. Richard VELEX, M. Oumar BA,
M. Régis de MONTGOLFIER, Mme Odile TAGUCHI,
M. Eric WINNEBROOT, Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT,
Mme Christine BRAULT, M. Frédéric PYSSON,
M. Michel FUMAGALLI, M. Olivier KOVAL,
Mme Solange DUMAY, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

M. Nicolas LEDAY, Mme Claire AOUN,
Mme Jacqueline LIENARD, Mme Martine FRISE
M. Abdelhalim BENZADI, Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT

Etaient absents :

Melle Doumiya BELABED, M. Romain DONNEUX,
Mme Anne SERRET, Mme Théodora GOMA-BALLOU,
M. Jean-Marc ISKIN



7 - ATTRIBUTION DE MARCHES D'ASSURANCES

Au nom de la 1^{ère} commission, M. Eric de VALROGER
Donne lecture au CONSEIL MUNICIPAL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,

A l'issue d'un appel à concurrence, la Ville de Compiègne avait souscrit pour 5 ans à compter du 1^{er} Janvier 2010, des prestations d'assurances pour ses différents risques.

Ainsi, un contrat « FLOTTE AUTOMOBILES ET RISQUES ANNEXES » a été conclu auprès de la Compagnie AREAS par l'intermédiaire du Cabinet P.N.A.S. et un contrat « RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL » auprès de la Compagnie MUTUELLE MIEUX ETRE par l'intermédiaire de la Société GRAS SAVOYE.

Or, les compagnies AREAS et MUTUELLE MIEUX ETRE, motivées par la volonté de supprimer de leur portefeuille, les contrats les plus déficitaires (*flotte automobile*) ou souscrit par les Collectivités Locales (*risques statutaires du personnel*), ont souhaité procéder à la résiliation du marché les concernant.

Au même titre, et au vu d'une sinistralité trop importante, la Compagnie M.M.A. par l'intermédiaire du Cabinet GIRARDCLOS ET BRY à COMPIEGNE, titulaire du marché d'assurance « DOMMAGES AUX BIENS ET RISQUES ANNEXES » a adressé, au cours de l'été dernier, une lettre de résiliation à la Ville, envisageant toutefois une renégociation avec passation d'un avenant supérieur aux 15 % de tolérance en matière de marché public.

Le Cabinet PROTECTAS, conseil en assurances auprès de la Ville, après examen des différentes situations, préconise de relancer une consultation pour chacun des trois risques.

Les dossiers techniques ont donc été formalisés par la Société PROTECTAS, et les caractéristiques sont déterminés comme ci-dessous :

- Appel d'offre ouvert avec avis de publicité au JOUE et BOAMP,
- Allotissement des prestations,
- Durée du contrat sur cinq ans,
- Délais de préavis de résiliation annuelle,
- Ouverture aux variantes,
- Détermination des critères de sélection des offres, à savoir :
 - 1/ Nature et étendue des garanties – qualité des clauses contractuelles
 - 2/ Tarification
 - 3/ Modalités et procédure de gestion des dossiers, et notamment des sinistres par la compagnie et/ou l'intermédiaire.

La date de remise des offres a été fixée au 27 Novembre 2012.

Treize compagnies d'assurances se sont manifestées pour retirer un dossier de consultation. Six cabinets d'assurances (tous lots confondus) ont retourné leur proposition dans les délais impartis.

... / ...

Après un examen attentif des offres, la Commission d'Appel d'Offres et de Délégation de Services Publics a décidé, le 6 Décembre 2012, d'attribuer les marchés susmentionnés aux entreprises suivantes :

Lot	Entreprise / Compagnie	Offre proposée
Lot N° 1- « Dommages aux Biens et Risques Annexes »	Cabinet GIRARD CLOS ET BRY 46, Rue Vivanel – COMPIEGNE Compagnie : M.M.A.	Taux HT en €/m ² : 1,10 € Franchise : 10.000 € Prime T.T.C. : 231.888,69 €
Lot N° 2- - « Flotte Automobiles et Risques Annexes »	Cabinet PILLIOT 19, Rue de St Martin 62160 Aire Sur la Lys Compagnie : ACM	Offre alternative N° 1 Prime T.T.C. : 77.153,00 € + Prestation « Auto Collaborateur » Prime T.T.C. : 2.810,00 €
Lot N° 3 - Risques Statutaires du Personnel Communal	Société GRAS SAVOYE 92200 – Neuilly Sur Seine Compagnie : AXA	Garantie « Accident du Travail – maladie professionnelle » avec franchise 20 jours Taux : 0,86 % Garantie Décès Taux : 0,18 % Prime totale 174 668,78 €

Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Vu l'avis réservé de la commission des finances qui s'est réunie avant que la commission d'appel d'offres ne se soit prononcée,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés,

34 voix pour

et 4 abstentions : M. Olivier KOVAL, Mme Solange DUMAY, MM. Michel FUMAGALLI et Frédéric PYSSON

ARTICLE UN :

Autorise Monsieur le Maire à signer les marchés avec les entreprises retenues par la Commission d'Appel d'Offres et de Délégation de Services Publics.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jours, mois et an susdits

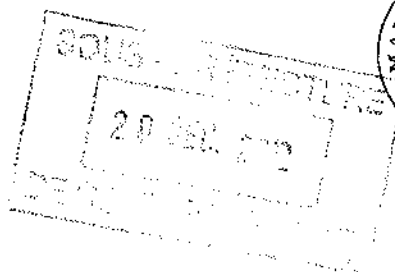
Et ont signé au registre, les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire de Compiègne,



Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise



MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

**GROUPEMENT de
COMMANDES
entre l'ARC et la VILLE
pour le LANCEMENT
d'une CONSULTATION
en PRESTATIONS de
SERVICE en MATIERE
de
TELECOMMUNICATIONS
FIXES et MOBILES**

Date de
convocation :

9 novembre 2012

Date
d'affichage :

9 novembre 2012

Nombre de
Conseillers
présents
ou représentés :

38

Nombre de
Conseillers
en exercice :

43

Date
d'affichage :

21 DEC. 2012
Date de
transmission :

21 DEC. 2012
Rendue
exécutoire le :

21 DEC. 2012

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2012

L'an Deux Mille douze, le **vendredi 14 décembre à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Etaient présents :

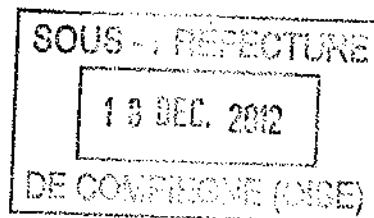
M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,
, Mme Evelyse GUYOT, M. Eric VERRIER,
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,
Mme Arielle FRANÇOIS, M. Michel Le CARRERES,
Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoints,
Mme Marie-Christine LEGROS, M. Joël DUPUY-de-MERY,
Mme Liliane VEZIER, M. Rémi LEMAISTRE,
Mme Marie-France GIBOUT, M. Christian TELLIER,
M. Jean-François CAUX, Mme Dominique RENARD,
M. Philippe TRINCHEZ, M. Richard VELEX, M. Oumar BA,
M. Régis de MONTGOLFIER, Mme Odile TAGUCHI,
M. Eric WINNEBROOT, Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT,
Mme Christine BRAULT, M. Frédéric PYSSON,
M. Michel FUMAGALLI, M. Olivier KOVAL,
Mme Solange DUMAY, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

M. Nicolas LEDAY, Mme Claire AOUN,
Mme Jacqueline LIENARD, Mme Martine FRISE
M. Abdelhalim BENZADI, Mme Catherine LESGUILLONS-
PERROT

Etaient absents :

Melle Douniya BELABED, M. Romain DONNEUX,
Mme Anne SERRET, Mme Théodora GOMA-BALLOU,
M. Jean-Marc ISKIN



**8 - PRESTATIONS de SERVICE de TÉLÉCOMMUNICATIONS FIXES et MOBILES
CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES
ET LANCEMENT D'UNE CONSULTATION**

*Au nom de la 1^{ère} commission, Mme Liliane VEZIER
Donne lecture au CONSEIL MUNICIPAL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

Le budget actuel affecté aux dépenses de télécommunications fixes et mobiles s'élève respectivement à 204 000 € pour la Ville de Compiègne, et à 67 000 € pour l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Compte tenu de l'évolution des offres proposées par les services de télécommunications, une mutualisation des volumes de communications de la Ville et de l'ARC permettrait de générer d'importantes économies et de réduire les dépenses de téléphone fixe et mobile des deux structures.

Parallèlement, les infrastructures des réseaux en place à l'Hôtel de Ville permettent le remplacement des autocommutateurs vieillissants de l'ARC et de la Ville par un équipement unique.

Les gains obtenus sur les dépenses de télécommunication devraient ainsi dégager suffisamment de marge pour que les deux entités puissent financer, à la fois la location de l'autocommutateur mutualisé et produire des économies complémentaires.

Une consultation dans le cadre d'un groupement de commandes régi par le code des marchés publics pourrait donc être lancée en ce sens.

Le projet serait alloté selon les besoins en prestations et services de chaque structure.

Un projet de convention de groupement de commandes sera élaboré à cette fin. Elle désignera la Ville de Compiègne comme mandataire du groupement et mettra en place le formalisme nécessaire pour organiser la consultation des fournisseurs.

Il est enfin précisé qu'au terme des procédures organisées dans le cadre de ce groupement de commandes, chacune des deux collectivités s'engage par ladite convention à passer le marché correspondant à ses propres besoins.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis réservé de la commission des finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Autorise Monsieur le Maire à organiser une consultation dans le cadre d'un groupement de commandes.

ARTICLE DEUX :

Retient la procédure du groupement de commandes conformément aux dispositions de l'article 8 du Code des Marchés Publics, dont seront membres la Ville de Compiègne et l'Agglomération de la Région de Compiègne.

ARTICLE TROIS :

Désigne la Ville de Compiègne comme mandataire du groupement.

ARTICLE QUATRE :

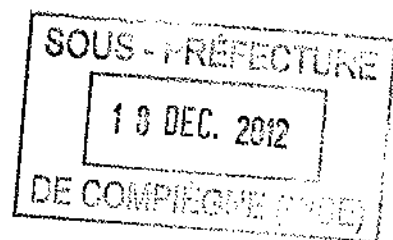
Autorise Monsieur le Maire ou son représentant, à signer la convention de groupement et le marché à intervenir avec les prestataires désignés par la commission ad hoc.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jours, mois et an susdits
Et ont signé au registre, les membres présents
Pour copie conforme

Le Maire de Compiègne,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise



MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

**RECENSEMENT de la
POPULATION
RECRUTEMENT des
AGENTS
RECENSEURS**

Date de
convocation :

9 novembre 2012

Date
d'affichage :

9 novembre 2012

Nombre de
Conseillers
présents
ou représentés :

38

Nombre de
Conseillers
en exercice :

43

Date
d'affichage :

21 DEC. 2012

Date de
transmission :

21 DEC. 2012

Rendue
exécutoire le :

21 DEC. 2012

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2012

L'an Deux Mille douze, le vendredi 14 décembre à 20 heures 45, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Etaient présents :

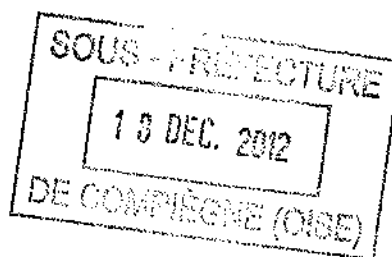
M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,
, Mme Evelyse GUYOT, M. Eric VERRIER,
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,
Mme Arielle FRANÇOIS, M. Michel Le CARRERES,
Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoint,
Mme Marie-Christine LEGROS, M. Joël DUPUY-de-MERY,
Mme Liliane VEZIER, M. Rémi LEMAISTRE,
Mme Marie-France GIBOUT, M. Christian TELLIER,
M. Jean-François CAUX, Mme Dominique RENARD,
M. Philippe TRINCHEZ, M. Richard VELEX, M. Oumar BA,
M. Régis de MONTGOLFIER, Mme Odile TAGUCHI,
M. Eric WINNEBROOT, Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT,
Mme Christine BRAULT, M. Frédéric PYSSON,
M. Michel FUMAGALLI, M. Olivier KOVAL,
Mme Solange DUMAY, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

M. Nicolas LEDAY, Mme Claire AOUN,
Mme Jacqueline LIENARD, Mme Martine FRISE
M. Abdelhalim BENZADI, Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT

Etaient absents :

Melle Doumiya BELABED, M. Romain DONNEUX,
Mme Anne SERRET, Mme Théodora GOMA-BALLOU,
M. Jean-Marc ISKIN



Personnel

9 - RECENSEMENT DE LA POPULATION RECRUTEMENT DES AGENTS RECENSEURS

*Au nom de la 1^{ère} commission, M. Joël DUPUY de MERY
Donne lecture au CONSEIL MUNICIPAL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

En application de la loi du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, les opérations de recensement de la population s'étaleront du 17 janvier au 23 février 2013.

Il convient par conséquent de faire appel, pour la circonstance, à 8 agents recenseurs, qui seront recrutés à compter du 08 janvier 2013 jusqu'au 23 février 2012.

Deux agents municipaux seront chargés de coordonner les opérations, du 15 décembre 2012 au 2 mars 2013 inclus.

Le montant de la dotation forfaitaire qui sera versée à la commune au titre de l'enquête de recensement 2013 s'élève à 9 059 Euros.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la commission des finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

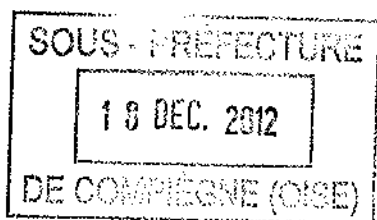
ARTICLE UN :

Autorise Monsieur le Maire à recruter, à titre temporaire, ces agents.

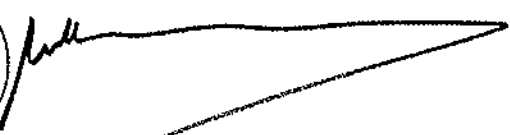
ARTICLE DEUX :

Décide de fixer leur rémunération comme en 2012, à 3,70 €/net par logement effectivement recensé et d'inscrire la dépense relative à la rémunération des agents recenseurs sur les crédits inscrits à cet effet au Budget principal 2013.

**Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jours, mois et an susdits
Et ont signé au registre, les membres présents
Pour copie conforme**



Le Maire de Compiègne,


Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise